sir et une très grande satisfaction la belle audition donnée par notre phalange.

Quand, à la fin de l'audition, éclatera la « Marseillaise », nos amis canadiens ne pourront s'empêcher d'en chanter les paroles.

Des applaudissements unanimes éclatent, tandis que la jeunesse canadienne monte à l'estrade remercier le maître Niverd.

### LE BANQUET

Le banquet organisé par les soins du Comité du Groupement des familles nombreuses avait pour but de montrer aux Canadiens quelques-unes des belles familles du Nord.

C'était la troisième principale démonstration de la journée. La messe, démonstration de foi, le défilé, démonstration d'amour de la patrie, le banquet, démonstration de l'amour de la famille.

Et, en effet, autour des tables, sont réunis plus de cent pères qui comptent chacun, en moyenne, dix enfants!

C'est là une belle preuve des sentiments familiaux du Nord! M. Jean Bruchesi, préside, et parmi les personnalités qui l'entourent, nous notons: MM. Louis Lorthiois, président de la Chambre de commerce; Romain Flipo, président de la Section de Tourcoing des familles nombreuses; J. Masurel, président des « Amis de Tourcoing »; l'abbé Liénart, curé-doyen de St-Christophe; A. Glorieux, de Roubaix; Maréchal, conseiller général; E. Guéranger, président du Cercle des Officiers, etc...

Le menu, spécialement composé de plats régionaux par M. Léon Besème, secrétaire-général du Groupe des familles nombreuses, organisateur du banquet, est des mieux réussis.

### LES DISCOURS

Le repas est empreint de la plus franche gaîté, mais le temps passe, et bientôt vient l'heure des discours.

**M. Romain Flipo** commence, et se fait l'interprète des pères de familles nombreuses pour dire à la délégation canadienne combien les cœurs tressaillent de joie en ce jour de fête de Jeanne d'Arc, de la présence aux côtés des Tourquennois, des amis canadiens.

Il montre quels liens puissants unissent Canadiens et Français.

« Tout nous rapproche. Il n'y a pour nous séparer qu'un peu plus de 5.000 km. d'océan, mais aujourd'hui, les distances n'existent plus et puis l'amitié qui nous unit « vieille France » et « nouvelle France » ne souffre pas de la distance. Mieux que les ondes hertziennes, le cœur sait capter sur ses antennes les sentiments les plus forts et les plus délicats.

» En terminant, je tiens à me reporter vers l'héroïne de cette journée, notre vaillante Jeanne d'Arc, la plus pure et la plus noble figure de notre chère France, alors notre commune Patrie et de lui demander de réunir tous les cœurs dans l'amour de notre chère France. »

### Allocution de M. Jacques Masurel

**M. Jacques Masurel** se lève, au nom des « Amis de Tourcoing », une longue acclamation le salue, ainsi que le chant de l'« Alouette » qui le consacre ami du Canada.

M. J. Masurel montre les grandes qualités des Canadiens français, qualités qu'il connaît d'autant mieux qu'il a vécu lui-même au Canada.

« Le bonheur que j'éprouve aujourd'hui, en me retrouvant au milieu de vous tous, est complet, et j'ai la certitude que vous conserverez de votre passage chez nous, le souvenir délicieux, à jamais gravé, d'un pays où règnent les plus nobles sentiments. »

M. J. Masurel remercie ensuite les organisateurs de cette belle journée et rend hommage à Mme Retoux, directrice du « Journal de Roubaix » qui a prêté largement ses colonnes pour préparer les belles journées vécues depuis vendredi.

### M. l'abbé Liénart

**M. l'abbé Liénart**, curé-doyen de Saint-Christophe, en quelques mots simplement exprimés, d'une grande élévation de sentiments, adresse son salut aux hôtes, au nom du clergé de Tourcoing.

« Vous avez vu, pendant votre séjour ici, un beau visage de la France. Vous avez vu son intelligence, son travail, son cœur et aujourd'hui, son âme chrétienne.

» Il nous a été permis de vous faire entendre, ce matin, une messe qui a dû vous rappeler les fêtes de chez vous.

» Mes chers amis, il y a une France, en Europe, et elle y tient sa place, qui est, vous avez pu le voir, toujours la même, et qui, même quand elle paraît perdue, ressuscite, parce qu'elle a une âme.

### M. Charles Dewilde

au nom de ses camarades, pères des familles nombreuses, remercie le Comité organisateur d'avoir bien voulu lui permettre ainsi qu'à ses amis, de venir saluer les représentants du beau pays qu'est le Canada.

### M. Louis Lorthiois

Président de la Chambre de commerce, apporte le salut fraternel des Amis de Tourcoing, de l'Alliance Française et des chefs de Familles nombreuses.

« Nous ne saurons jamais oublier que, fidèles aux traditions ancestrales, vous êtes venus d'outremer, en aide à cette France envahie par un impitoyable ennemi.

» Vous obéissez, vous surtout MM. les Canadiens français, à ce sentiment atavique qui a ses bases et son fondement sur les familles nombreuses.

» Nous trouvons là, vous et nous, la force sociale qui assure notre prospérité.

» Les familles nombreuses sont la source de richesses d'un pays, son développement industriel et agricole en dépend. On l'a dit à juste raison « tout homme gagnant sa vie produit plus qu'il ne consomme, et l'enfant consommateur d'aujourd'hui, est le producteur de demain. »

» Vous l'avez admirablement compris, vous, Messieurs, qui de « quelques arpents de neige » avez transformé le Canada en une terre merveilleusement fertile: céréales, fruits, forêts, pêcheries, tout contribue chez vous à mettre en valeur votre grand pays aux ressources inépuisables.

» Vos ancêtres ont créé de toutes pièces cette « Douce Province » de Québec, avec le souvenir de Montcalm et de Champlain. Ils en ont fait un centre agricole et industriel des plus importants.

» Vous avez souffert, comme nous, des sacrifices de la dernière guerre, mais vous avez su reconquérir promptement la place si importante que vous occupiez dans le monde.

» Vous avez pu vous rendre compte que nous aussi nous avons eu bien des difficultés à surmonter, que nous les avons toutes vaincues, et que nous maintenons haut et ferme le prestige de la vieille France.

» Tout cela est l'œuvre des Familles nombreuses.

» Notre peuple vaut mieux que ses apparences.: il continue de pratiquer dans l'ombre les vertus familiales qui ont fait sa force et qui devraient s'épanouir plus largement. Les Familles nombreuses lui montrent la voie du salut, en lui rappelant, dans la réalité de la vie quotidienne, les grandes lois du sacrifice et de l'effort, du travail et de la solidarité qui commanderont toujours l'existence des nations. »

### M. Paul Maréchal

conseiller général, prend la parole pour saluer la délégation canadienne au nom du département du Nord.

### M. Jean Bruchesi

Quand M. Bruchesi, chef de la délégation canadienne, se lève, une longue acclamation le salue. C'est au milieu d'une attention profonde que l'assemblée l'écoute.

M. Bruchesi exprime les si profonds regrets que suscite l'approche si rapide de l'heure du départ et « vainement, il cherche les mots assez puissants pour exprimer la reconnaissance de tous ses amis ».

Aujourd'hui, en cette fête de Jeanne d'Arc, après avoir prié pour vous et avec vous la Sainte de Domrémy, nous laissons s'échapper ce cri du cœur qui tant de fois a fait frissonner « le panache hautain » des érables, aux rives du Saint-Laurent: Vive la France!

Ah! oui. Nous avons un peu le droit, il me semble, de pousser ce cri-là. C'est le cri de Cartier enfonçant la Croix dans la terre de Gaspé! C'est le cri de Champlain fondant Québec au pied du Cap Diamant; le cri des défenseurs de Ville-Marie, le cri des martyrs qui ajoutaient: Vive le Christ! C'est le cri des explorateurs qui ouvrirent les routes des Laurentides aux Rocheuses, de la Baie d'Hudson au golfe du Mexique; le cri de Montcalm, vainqueur à Carillon; le cri de tout un petit peuple qui, chaque fois qu'il le pousse, y fait passer une fidélité de trois siècles.

### Gloire aux familles nombreuses

M. Bruchesi dit avec quelle énergie la « poignée d'émigrants » abandonnés, fondant le Canada, avait triomphé des heures les plus sombres, conservant au cœur les croyances et les traditions françaises.

C'est la famille qui est la cause de ce triomphe.

« Si l'Etat doit tout à la famille, si suivant le mot de Le Play, « la famille est le principe de l'Etat », que ne doit pas à son tour l'Etat à la mère soucieuse de son devoir? Que ne doit-il pas aux pères et mères de familles nombreuses que vous représentez ici? C'est pourquoi, conscients de votre valeur, sachant bien que l'Etat, quand il en aura besoin, viendra chercher chez vous les défenseurs de l'ordre et de la Patrie, l'argent et les produits de consommation, vous plaidez votre cause avec une vigueur sans égale.

Vous vous êtes groupés. Le 5 décembre 1920, à Lille, M. Isaac, alors ministre du Commerce, lisait la Déclaration des Droits de la Famille dont voici le préambule: « La famille, fondée sur le mariage, hiérarchiquement constituée sous l'autorité paternelle, a pour fin de transmettre, de développer, de perpétuer la vie humaine. Elle dispose à cet effet de droits imprescriptibles, antérieurs et supérieurs à toute loi positive ». Ces droits vous les revendiquez sans arrêt. Vous cherchez — et tout le passé vous donne raison — la réorganisation politique et administrative de la France sur une base familiale. Vous réclamez la protection de la famille et de l'enfant, une plus grande part de la famille dans la direction des affaires publiques, par la décentralisation et le vote familial. Vous ne voulez plus qu'un tiers de la population scolaire soit élevé aux frais des catholiques sans aucun subside de l'Etat. Vous combattez jusque dans ses derniers retranchements l'individualisme néfaste qui est à la base de toute décadence.

Et M. Bruchesi termine en disant combien l'exemple des belles familles françaises est consolant pour le cœur des Canadiens, qui a tant besoin de savoir que la France reste toujours la belle France des aïeux, telle qu'on l'enseigne là-bas.

Ce magnifique discours terminé, l'assemblée se lève spontanément et chante en l'honneur des hôtes un chaleureux Vivat des Flandres.

Après quelques jolies histoires canadiennes, remplies d'humour et d'esprit, récitées par M. Letondal, membre de la délégation canadienne, la réunion se termine.

### LA VISITE AU CHAMP DE COURSES

En autos-cars, invités et personnalités vont au champ de courses de Tourcoing, où ils sont reçus par le Conseil d'administration de la Société des courses.

Nos amis canadiens se sont très intéressés aux diverses épreuves, comme aussi à l'ensemble de l'organisation.

### LE DEPART

Mais le temps inexorable s'écoule trop rapidement, et l'heure du départ approche.

A regret, tout le monde reprend les autos, pour se rendre à la gare, où attendent de nombreuses personnalités tourquennoises.

Bientôt nos amis canadiens ont pris place dans le train qui les amènera à Paris.

Un coup de sifflet, le train glisse, des cris: « Vive la France! Vive le Canada! » partent, poussés à pleins poumons par tous, et c'est aussi, chanté par la jeunesse canadienne, ce beau chant populaire:

*Quand on est si bien ensemble*
*Pourquoi donc se séparer!*

Et bientôt, il ne reste plus sur le quai, que quelques personnes, l'âme pleine d'une émotion intense, qui regardent s'éloigner cette jeunesse ardente à l'âme si belle, et si remplie de l'amour de notre belle France.

Ainsi prend fin une manifestation grandiose, envers nos bons amis du Canada.

Ils pourront emporter enfin de la France une douce, une saine, une pure impression, faite par les divers spectacles que pendant trois jours on a fait défiler sous leurs yeux et qui étaient basés sur les principes de foi, de patrie et de famille.

M. J. Sn.

## LA FRAUDE EN AUTOMOBILE

### PRÈS D'ANOR
### LES DOUANIERS OPÈRENT UNE SAISIE D'UNE VALEUR DE 80.000 FRANCS

**Les fraudeurs sont en fuite**

Des douaniers en embuscade dans un taillis entre Macquenoise et le hameau de la Neuve-Forge-sur-Anor, voyant arriver de Belgique une automobile montée par deux personnes, firent de loin les sommations d'usage. Loin d'obtempérer à l'ordre qui lui était donné, l'automobiliste activa l'allure de son véhicule. Ce que voyant, d'autres douaniers restés cachés, jetèrent devant le véhicule des madriers garnis de gros clous.

Plusieurs pneus éclatèrent et l'auto dut s'arrêter à quelques centaines de mètres de là, abandonnée d'ailleurs par les occupants qui, croit-on, ont pu regagner la Belgique en se dissimulant dans des fossés et derrière les haies entourant les pâturages.

L'auto, une forte limousine estimée 30.000 francs, contenait 800 kilos de tabac belge d'une valeur marchande de 50.000 francs.

### Chambre Syndicale de l'Ameublement de Lille-Roubaix-Tourcoing et environs

L'assemblée générale annuelle se tiendra aujourd'hui, lundi, à 17 h. 30, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

A l'ordre du jour figurent les rapports moral et financier et le renouvellement du tiers du Conseil d'administration.

## Le coût de la vie dans le Nord

**Le coefficient sera fixé le 14 mai**

C'est samedi prochain 14 mai qu'aura lieu à Lille, sous la présidence de M. Pennelier, président du Tribunal civil de Lille, la réunion plénière de la Commission du coût de la vie, au cours de laquelle sera fixé le nouveau coefficient.

## Les accidents de la circulation

### UNE AUTO CAPOTE

**Un mort, M. Pierre Champagne; un blessé, M. Jean Renoir, le fils du peintre**

Fontainebleau, 8 mai. — Un grave accident s'est produit sur la route de Fontainebleau à Nemours, au pied de la côte de la Croix-de-Saint-Herem. Une voiture marchant à 40 kilomètres à l'heure, après avoir doublé la voiture de M. Pierre Bellet, professeur au Collège d'Amiens, ne put reprendre sa direction et alla buter contre le trottoir, où elle fit panache plusieurs fois, projetant violemment ses deux occupants sur le sol. Le conducteur, M. Pierre Champagne, paraissant âgé de 30 ans, marié et habitant à Paris, 34, rue Simart, actuellement en villégiature à Marlotte, fut tué sur le coup. Son ami, M. Jean Renoir, metteur en scène, fils de l'artiste peintre bien connu, demeurant à Marlotte, villa Villedèle, est très grièvement blessé et a été transporté dans une clinique.

## UNE AVIONNETTE s'abat dans la baie de la Somme

**L'aviatrice, une Américaine, est sauve**

Une Américaine, élève pilote à l'école d'aviation du Crotoy, évoluait en avionnette au-dessus de Saint-Valéry, lorsque son appareil s'abattit dans la baie de la Somme. L'aviatrice qui s'était jetée à la mer, fut sauvée par des marins.

L'avion est enlisé.

# Le raid aérien Paris-New-York

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La traversée de l'Atlantique qui en France, aux Etats-Unis, en Angleterre, en Allemagne, est depuis deux ans l'objet de préparatifs sérieux, ne nous paraît pas moins une tentative terriblement téméraire et qui met en jeu non seulement le sort du matériel, mais aussi la vie même de l'équipage.

On sait les risques que comporte ce vol sans escale au-dessus de l'Océan, de près de 6.000 kilomètres. Pour s'y soumettre, il faut le courage d'un Nungesser et d'un Coli, leur résistance physique à toute épreuve, leur mépris absolu du danger.

Ce sont là des qualités qui ne courent pas les rues. Elles ne sont guère compatibles avec l'état d'esprit des usagers d'une exploitation commerciale.

Pourtant, si nos espoirs se réalisent, il est indéniable que la première traversée de l'Atlantique de Paris à New-York sera à la ligne Europe-Etats-Unis ce que la traversée de la Manche par Blériot a été à la ligne Paris-Londres.

Pour saisir tout l'intérêt de la traversée Paris-New-York, il ne faut donc pas la considérer seulement sous l'angle sportif. Elle nous apparaît surtout comme la manifestation d'une tendance qui conduit l'aéronautique à s'élancer par-dessus les mers, de continent à continent.

Notre pays a bien compris cette tendance et, en entreprenant le premier la réalisation d'un matériel approprié, il s'est donné les plus grandes chances de conquérir et de conserver une place prédominante sur la route de l'Atlantique.

Les grands héros du raid savent que les vœux de tous les Français les accompagnent. C'est dans une angoisse mêlée de fierté que nous attendrons la bonne nouvelle de leur arrivée.

## Les deux hommes qui montent « l'oiseau blanc »

### NUNGESSER

Charles Nungesser, âgé de 35 ans, est Parisien. Elève de l'Ecole professionnelle d'Armentières, puis de l'Ecole des Arts et Métiers de Lille, il se passionne, dès 1910, aux évolutions des premiers avions à l'aérodrome de la Brayelle, près de Douai.

Ayant obtenu une place de mécanicien, il réussit un jour, au grand ébahissement du personnel volant et rampant de l'aérodrome, quelques petits vols sans avoir reçu aucune leçon. Ce furent ses débuts dans l'aviation.

Mais, épris d'aventures, il s'embarque à Bordeaux, passe deux ans en République Argentine, y devient un cavalier et un tireur remarquables et mène la vie des gauchos.

Revenu en France un peu avant la guerre, il part dans les hussards, est décoré de la Médaille militaire après que le coup d'éclat que nous allons rappeler.

**« LE HUSSARD DE LA MORS »**

Après Charleroi, c'est la retraite...

Dans les premiers jours de septembre, Nungesser, n'ayant plus de cheval, mais conduisant une auto, se trouve parmi un bataillon du 148e d'infanterie, harcelé et presque entouré par l'ennemi dans le voisinage de Coucy-le-Château.

Le commandant fait appeler Nungesser, lui expose la situation désespérée et lui demande d'aller avec son auto jusqu'à Laon pour ramener du secours, s'il est encore temps.

Le hussard se met en route, accompagné de deux fantassins. Il fait nuit noire. Le bruit du moteur alerte un poste allemand. Les hommes tirent sur le véhicule. Le moteur, le radiateur, la carrosserie sont criblés de balles. Blessée à mort, la voiture stoppe près d'un fossé. L'ennemi se précipite... Il ne trouve personne.

Nungesser et les deux fantassins ont réussi à s'éclipser prestement dans la forêt où ils se cachent jusqu'au jour. Continuant leur route, ils arrivent à un passage à niveau, qui barre la route de Coucy-le-Château à Laon. Nungesser a un trait de génie. Comme il ne doute pas qu'une automobile ennemie se présente bientôt, il ferme les barrières et attend.

La proie est proche. Une voiture de 40 CV. venant de la direction de Laon dévale en effet. Stupéfait, le conducteur s'arrête devant ce passage à niveau fermé. Non moins ahuris, les quatre occupants, quatre officiers allemands d'état-major, scrutent l'horizon et croyant s'être trompés de route, déplient une carte et se penchent sur elle pour vérifier l'itinéraire.

Trois coups de feu rapides font quatre victimes. Un quatrième étend à terre le conducteur. Nungesser, tireur remarquable, se démasque, appelle les deux fantassins, tire sur le sol les quatre cadavres, jette dans la voiture les casques et tous les documents, s'accroupit sous le « macaron » qu'il manie les bras levés et s'enfuit à toute allure vers le sud.

Pendant deux heures, le bolide poursuit sa course vertigineuse, salué de balles de fusil et de mitrailleuses, s'élançant sur les barrages des sentinelles, recevant autant de coups de feu des ennemis que des amis.

Il arrive enfin au but. Cinquante balles ont atteint la voiture. Par miracle, ni le hussard, ni les fantassins, ni aucun organe essentiel de la voiture n'ont été touchés.

Nungesser, exténué de fatigue, n'ayant rien mangé depuis quarante-huit heures, n'ayant pour ainsi dire pas dormi depuis huit jours, s'évanouit en touchant le but.

On le ranime. Tout en mangeant gloutonnement, il rend compte de sa mission et puis s'endort.

Le lendemain, le général de division le fait appeler.

— Qui es-tu? lui dit-il.

— Cavalier Nungesser, du 2e hussards.

Alors, spirituellement, le général réplique:

— Tu es hussard, tu conduis une Mors. Tu sera le « Hussard de la Mors ».

C'est en se souvenant plus tard de ce trait d'esprit, que Nungesser, versé dans l'aviation de chasse, fit peindre sur son avion la tête de mort et les tibias qui ornaient, si l'on peut dire, les colbacks du régiment allemand des Hussards de la Mort et qu'il y ajouta, le tout dans un cœur, deux chandeliers et un cercueil!...

**LE GRAND AS**

Nungesser est versé dans l'aviation en 1915 et il fait ses débuts à l'Ecole d'Avord. Le 8 avril, il est affecté à une escadrille de bombardement et il y reçoit la première citation. Ayant abattu un appareil ennemi près de Nancy avec son avion bombardier, on le fait passer dans l'aviation de chasse. Il y fut un maître.

En janvier 1916, essayant un avion nouveau, il fait une chute terrible. On le relève comme mort dans les débris. Il a la jambe cassée à la hauteur de la cheville, le palais défoncé, la mâchoire inférieure fracassée, un enfoncement de la voûte crânienne et des lésions internes. On le trépane... Trois jours après, il exige qu'on le sorte de son lit!

A la bataille de Verdun, il atterrit dans le barbelé. Il se démet un genou. Peu après, au cours d'un combat, il reçoit à la lèvre une balle explosible qui lui fracture de nouveau la mâchoire inférieure. Deux mois plus tard, il se déboîte les deux genoux. A la Somme, un éclat de balle explosible lui endommage le pied gauche.

De ces blessures, Nungesser n'en a cure. Pendant deux ans, il fera la navette entre le front où il combat l'ennemi et le « billard » de la clinique. Doué d'une énergie peu commune, d'une volonté de fer, il combat la douleur par l'action. Il s'efforce de n'y point penser.

### COLI

Né à Marseille le 5 février 1881, François Coli est issu d'une famille de marins. Son père et ses trois oncles ont passé leur vie en mer.

Diplômé en 1902, élève de la marine marchande de 1re classe, Coli fait un séjour de douze mois dans la marine de l'Etat. Il est élève officier en 1903 et pendant quatorze ans et demi, il passe ses grades dans la marine marchande.

La guerre arrive, Il est en Argentine. Il revient. La marine n'en veut pas. Il s'engage dans l'infanterie comme soldats de 2e classe.

Il est nommé lieutenant en février 1915, capitaine le mois de juin suivant.

Blessé deux fois, inapte à l'infanterie parce qu'ayant eu les pieds gelés, il est sur sa demande envoyé... dans l'aviation!

En septembre 1916, il pilote à la N. 62 qu'il commande ensuite par intérim, puis définitivement en février 1917. C'est l'escadrille de chasse des « Coqs ».

Il termine la guerre avec l'œil droit en moins, officier de la Légion d'honneur, neuf citations et cinq blessures.

En 1919, il accomplit avec feu Roget la double traversée directe de la Méditerranée.

En 1920, il effectue avec Sadi-Lecointe le circuit du bassin occidental de la Méditerranée.

Puis il songe à la traversée de l'Atlantique Sud d'abord, Nord ensuite.

# Le feu détruit un atelier Grande-Rue, à Roubaix

UN COIN DE L'ATELIER INCENDIE

## Les dégâts, très importants sont évalués à près d'un million

### L'INCENDIE SEMBLE DU A UN ECHAUFFEMENT DES MATIÈRES

Dimanche matin, un peu avant 6 heures, les agents de police Browaeys et Grousseaux, de patrouille Grande-Rue, aperçurent un épais nuage de fumée qui se dégageait lentement de l'usine de la « Société Anonyme des Câbles et Tubes du Nord, », située au numéro 313 de cette rue.

Ils réveillèrent immédiatement le concierge de l'usine et, en sa compagnie, pénétrèrent dans l'usine.

Le feu s'était déclaré dans une immense salle où se trouvait une grande quantité de caoutchouc brut et travaillé, ainsi que des laminoirs et calandres servant au travail de la matière.

A l'arrivée des trois hommes, les flammes faisaient déjà rage et il fallut bientôt renoncer à éteindre l'incendie à l'aide des extincteurs de la maison.

Tandis qu'on faisait appel de toute urgence aux pompiers, les agents s'empressaient de fermer les portes blindées isolant la salle incendiée du reste des bâtiments.

Aussitôt sur les lieux, les pompiers mirent trois grosses lances en batterie et s'efforcèrent d'inonder le foyer et d'empêcher les flammes de se communiquer dans le voisinage.

Une heure plus tard, tout danger d'extension du sinistre était écarté. Une équipe de pompiers resta cependant sur les lieux jusque vers midi, pour parer à tout retour offensif du fléau.

Les dégâts, qui n'ont pu être évalués exactement jusqu'à présent, sont considérables et, de l'avis du directeur de la société, ils s'élèvent à 800.000 ou un million de francs. Ils sont couverts par plusieurs compagnies d'assurances.

Outre les machines et le dépôt de caoutchouc, la salle incendiée contenait une assez grande quantité d'essences d'huiles et autres matières très inflammables qui ont été complètement brûlées.

M. Fisher, commissaire de police du 5e arrondissement, s'est rendu sur les lieux aussitôt qu'il eut connaissance du sinistre.

De l'enquête ouverte par le magistrat, il semble se dégager que le feu s'est déclaré spontanément par suite d'un échauffement des matières entreposées.

Il a été, en effet, établi que quelques heures auparavant le veilleur de nuit avait fait une ronde sans rien remarquer d'anormal.

# L'élection sénatoriale du Nord

### M. DANIEL-VINCENT DÉSIGNÉ COMME CANDIDAT

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Un contrôle rigoureux avait été établi à l'entrée de la salle des séances et des commissaires refoulaient impitoyablement tous ceux qui ne pouvaient exhiber une carte de délégué.

M. le docteur Guereaut, conseiller d'arrondissement, maire d'Aulnoye, présidait, ayant comme assesseurs MM .Antoine et Riche, conseillers généraux.

Dès l'ouverture de la séance, **M. Bourdon**, conseiller général, demande la parole.

Il va esquisser une manœuvre tendant à provoquer la désignation de plusieurs candidats, mais **M. Sénéchal** l'interrompt presque aussitôt en déclarant qu'il est indispensable qu'une seule candidature sorte de ce Congrès.

Le président met immédiatement aux voix cette proposition et l'assemblée se rallie à main levée à l'opinion de M. Sénéchal.

**M. Rouvière** prend alors la parole pour demander si les candidats sont préalablement décidés à se soumettre aux décisions du Congrès

**M. Daniel Vincent** déclare qu'il est prêt à retirer sa candidature s'il n'est pas désigné par les suffrages de l'assemblée.

Ces questions préliminaires réglées, le président invite M. Daniel Vincent à faire sa déclaration de candidature.

### DÉCLARATION DE M. DANIEL VINCENT

Si je me présente aujourd'hui à vos suffrages, déclare M. Daniel Vincent, c'est que dans la première heure où il a fallu nous rendre compte du vide et des difficultés que laissait la mort si regrettable de notre ami Léon Pasqual, des hommes avec qui je m'étais rencontré naguère en cordiale mais formelle opposition, des amis de la veille, m'ont fait la confiance et l'honneur de croire que je pouvais servir de nouveau l'Union des républicains.

Le mandat auquel ils m'invitaient, je dis plus, la mission à laquelle ils me conviaient, m'a trop tenu au cœur depuis la guerre, pour que je n'acceptasse pas de la remplir.

Si j'avais déjà fait de mon mieux dans notre ancienne **Fédération Républicaine**, je le ferai de nouveau, me donnant tout entier à cette tâche, avec peut-être un peu de la sérénité que confère la sage Assemblée qui m'appellera — si vous le voulez bien d'abord — avec la même conviction dont j'ai partout donné les preuves depuis huit ans.

Mes premières paroles seront pour remercier ceux dont j'ai été momentanément séparé, de m'avoir si généralement et si fraternellement tendu la main, spécialement mes vieux amis des Flandres qui ont, une fois de plus, affirmé la nécessité d'une collaboration indispensable à la vitalité et au succès de l'idéal républicain.

Je le disais, lundi dernier, à Lille, au siège du Parti républicain; je tiens à le répéter ici, effaçant tout souvenir de lutte dans la famille républicaine.

Voilà mes premiers mots. Ils définissent la situation dans laquelle je suis appelé devant vous.

J'ajoute immédiatement, comme je le déclarais mercredi, que je me présente dans une entière fidélité à mes convictions. Je ne prends pas un visage de circonstance; j'ai l'attachement de mes amis; je suis, je le crois, estimé de mes adversaires parce que tous savent qui je suis et qu'au travers des circonstances où la vie apporte sa diversité, je ne me suis pas trop écarté de moi-même.

J'abaisserais le mandat que je vous demande si je le sollicitais à la faveur de complaisances d'un jour. Je suis républicain de gauche; j'appartiens à la Fédération républicaine radicale et radicale-socialiste du Nord.

Je me réclame de la doctrine si bien définie par M. Maurice Sarraut. Et, ma position ainsi maintenue à l'avant-garde républicaine, faisant appel aux formations où s'affirme notre commun esprit dans ses différences de nuances, je me présenterai si je suis agréé par vous et nos amis du département, comme candidat de la Concentration républicaine.

### SON PROGRAMME

« Le programme c'est l'homme », poursuit M. Daniel-Vincent, je suis resté fidèle aux vieilles formules républicaines que j'ai définies en 1919 et 1924, et qui ont reçu à maintes reprises l'approbation des électeurs. (M. Daniel-Vincent arrivait en tête de liste aux dernières élections législatives).

Si vous voulez bien m'accorder vos suffrages, j'irai rejoindre les sénateurs du Nord pour collaborer cordialement avec eux.

M. Daniel-Vincent attire tout spécialement l'attention des électeurs sur la question de la défense de notre frontière du Nord.

Quelques mois avant la guerre, dit-il, j'avais prédit que Maubeuge resterait comme un îlot sur la nappe de l'envahisseur.

Il ne faut pas que cela se reproduise et, d'accord avec la Belgique, mon zèle se portera à résoudre cette question. Examinant la réforme des lois sociales, le député du Nord déclare qu'il fera tout ce qui sera en son pouvoir pour activer le vote de la loi sur les assurances sociales.

En ce qui concerne les questions agricoles, il faut, dit-il, rétablir l'harmonie entre les divers genres de production. Il ne faut pas oublier que notre industrie nationale, c'est l'agriculture.

L'orateur en arrive à examiner la situation financière de notre pays. Tout est conditionné par elle, dit-il, et pour obtenir la stabilité de notre monnaie il est nécessaire que nous ayons un gouvernement stable et fort.

Quant aux questions religieuses, M. Daniel-Vincent déclare avoir le plus grand respect pour toutes les croyances parce qu'il y a des gens qui n'ont qu'elles pour se guider et qu'il y voit un grand élément de la formation de notre idéal.

Cependant, dit-il, il est nécessaire que les institutions régies par la loi soient respectées, parce que si l'on voulait subventionner, à côté de l'école laïque, les écoles privées, l'on verrait bientôt naître des écoles révolutionnaires qui demanderaient à l'Etat de leur accorder des subsides.

Quant au communisme, M. Daniel-Vincent ne croit pas que le coup de force préparé par les gens de Moscou pourra jamais amener plus de liberté que nous n'en avons. Il est à leur endroit du même avis que M. Sarraut, et serait prêt à réprimer toute tentative de désordre de leur part.

Et, après avoir résumé rapidement son action depuis son entrée dans la vie politique, M. Daniel Vincent termine au milieu des applaudissements chaleureux de l'assistance.

Après lui, **M. Sculfort**, qui pose également sa candidature, déclare qu'il n'a rien à ajouter à la profession de foi de M .Daniel Vincent et qu'il approuve complètement ses paroles.

**M. Romain Duchateau**, du Parti Républicain du Nord, définit la position de ce groupement, situé entre les partis extrêmes.

Il déclare qu'on ne peut faire confiance aux socialistes qu'à la condition expresse que ceux-ci acceptent de collaborer au Gouvernement d'Union nationale.

### LE VOTE

Le vote a lieu ensuite au milieu d'une grande animation. Après le dépouillement, le président donne lecture des résultats:

| | |
|---|---|
| M. Daniel Vincent ......... | 237 voix |
| M. Sculfort ................ | 60 » |
| Divers ...................... | 16 » |

M. Daniel Vincent est élu candidat et ses partisans l'applaudissement à tout rompre.

Dans le tumulte, **M. Bourdon**, en signe d'union, serre la main de M. Daniel Vincent et invite ses amis à voter pour lui.

**M. Sculfort** vient dire qu'il se désiste en faveur du député du Nord et toute la salle debout, **acclame unanimement comme candidat M. Daniel Vincent**, qui remercie en quelques mots émus.

# La Fête nationale de Jeanne d'Arc

## A PARIS

### LES MANIFESTATIONS PATRIOTIQUES
### LA CÉRÉMONIE OFFICIELLE

Paris, 8 mai. — La fête nationale de Jeanne d'Arc a été célébrée aujourd'hui avec l'éclat habituel. Les monuments publics ont reçu leur décoration de faisceaux, de drapeaux, et de guirlandes et les différentes statues élevées à la mémoire de l'héroïne ont été particulièrement décorées de fleurs et d'étendards.

**Il pleut**

La pluie qui, dès l'aube, ne cessait de tomber sur Paris, redouble de violence lorsque, un peu après 8 heures, les premières délégations prennent position pour les défilés aux alentours de la place Saint-Augustin.

Les adhérents de la Fédération nationale catholique, dont le rassemblement était prévu pour 8 h. 30, sont bien à leur poste; le cortège traditionnel où figurent l'Action française, les membres des Jeunesses patriotes et autres groupements qui ne doivent défiler qu'après dix heures prennent déjà position à 8 h. 30.

Avenue de Messine a lieu la concentration des groupements catholiques. On y remarque une affluence particulièrement notable.

Place Malesherbe, l'Action française groupe des sections. Les membres des Jeunesses patriotes se rassemblent également sous une pluie torrentielle.

**Place Saint-Augustin**

Les délégations viennent déposer au pied de la statue de Jeanne d'Arc, place Saint-Augustin, des couronnes de fleurs blanches ruisselantes d'eau. La pluie dont la violence atteint à 9 h. son paroxysme retarde le départ du cortège de la Fédération Nationale Catholique.

Groupés par paroisses, réunis en patronages, conduits par des prêtres, c'est par milliers que dès 9 h. 30 défilent les jeunes gens de la Fédération nationale catholique.

Devant la statue de Jeanne d'Arc, place Saint-Augustin, tambours et clairons battent et sonnent aux champs; les drapeaux s'inclinent. Des fleurs sont déposées, le cortège défile en bon ordre suivant une cadence militaire, et par le boulevard Malesherbes, la rue Royale et la rue de Rivoli gagne la place des Pyramides.

Après les patronages défile la Fédération des étudiants catholiques, des groupes d'élèves des grandes écoles. Voici les membres de la D.R.A.C. qu'acclame la foule.

La pluie a cessé, et sur tout le parcours une foule nombreuse s'est massée, applaudissant au passage des drapeaux et des personnalités qui se trouvent dans le cortège.

**L'arrivée du cardinal Dubois**

A 9 h. 45, Mgr Dubois, cardinal-archevêque de Paris fait son arrivée place de Rivoli, salué par de nombreux applaudissements. Deux huissiers de l'archevêque déposent au pied de la statue, une immense couronne de fleurs de lys sans aucune inscription. Mgr Dubois se dirige vers le monument devant lequel il se recueille. Puis Son Eminence assiste au défilé des patronages sportifs de Paris et de province qui, musique en tête, saluent en passant l'image de l'héroïne.

Au passage de la Ligue des religieux anciens combattants la foule applaudit tandis que plusieurs cris: « Vive la France! Vive Jeanne d'Arc! » se font entendre.

La plupart des prêtres qui appartiennent à ce groupement, sont décorés de la Légion d'honneur et de la croix de guerre; plusieurs sont de grands mutilés.

Après le passage de cette délégation qui produit une certaine émotion dans le public, défilent à leur tour les Fédérations catholiques de Paris et de banlieue, qui déposent, elles aussi, des couronnes.

Un peu avant 11 h. commence le défilé des groupes de la Ligue d'Action française. Les différentes sections sont formées autour d'un fanion tricolore.

Peu après arrivent les Jeunesses patriotes précédées de leur fanion et du comité directeur de ce groupement, MM. Pierre Taittinger, député de Paris, président; Louis Ladelin, député des Vosges; Evain, député de Paris; Jousselin et Le Prévost de Launay, conseillers municipaux.

Vient ensuite une pancarte fleurie d'où partent des rubans blancs, que tiennent des jeunes filles vêtues de costumes provinciaux. Ce sont ensuite les différentes sections d'*Action Française*, élèves des grandes écoles ceinturés d'une écharpe bleue, coiffés d'un bonnet de police et d'un béret de marin; jeunes filles d'*Action Française* qui, au passage, lancent des fleurs au pied de la statue, et enfin les groupes d'arrondissement et de banlieue.

A midi trente, le défilé est terminé. Il n'y a eu aucun incident.

A partir de midi, une salve de 101 coups de canon a été tirée sur les berges de la Seine, en l'honneur de cette fête nationale.

**Les ministres à la place des Pyramides**

Paris, 8 mai. — Selon la tradition, M. Albert Sarraut, ministre de l'Intérieur, accompagné de M. Painlevé, ministre de la Guerre, s'est rendu ce matin à la statue de Jeanne-d'Arc, place de Rivoli, pour déposer au nom du gouvernement, une couronne au pied de la statue de l'héroïne nationale.

Le service d'honneur est assuré par un détachement du 5e d'infanterie, avec musique et drapeau et un peloton de la Garde républicaine qui barrent derrière la statue, la rue des Pyramides.

Aux abords du carrefour, un très nombreux public assiste à la cérémonie. Après la sonnerie *Aux Champs* et l'exécution de la *Marseillaise* que la foule écoute tête nue, les deux ministres avancent vers la statue devant laquelle ils se recueillent quelques instants. A ce moment, la pluie, qui avait cessé, tombe à nouveau avec abondance, ce qui oblige les personnalités présentes à ouvrir leurs parapluies, tandis qu'un remous se produit dans la foule.

La couronne du Gouvernement porte l'inscription: « A Jeanne d'Arc, gouvernement de la République » et se compose de fleurs de lis et de cinéraires bleus. Les huissiers la posent au pied du monument, à côté de celle que l'amiral Vedel, une très grande couronne de fleurs de lis, avait déposée quelques minutes auparavant, au nom du président de la République.

Les officiels se placent ensuite sur deux rangs pour assister au défilé de la garnison de Paris que commandait le général Lagrue, commandant le département de la Seine.

Après le défilé des troupes, le ministre de l'Intérieur et le ministre de la Guerre sont repartis en automobile avec le même cérémonial qu'à leur arrivée.

Avant cette cérémonie, le même hommage avait été rendu par les membres du Conseil municipal et du Conseil général, qui avaient déposé des couronnes de fleurs de lis et